



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.1, B2.3 et B2.4

N° de demande : 2007-4499
Catégorie : Catégorie B, sous-catégories B2.1 (Nouvelles caractéristiques chimiques d'une PC – Garantie), B2.3 (Nouvelles caractéristiques chimiques d'une PC – Nature des produits de formulation) et B2.4 (Nouvelles caractéristiques chimiques d'une PC – Proportion des produits de formulation)
Produit : BromMax 7.1
N° d'homologation : 29408
Matière(s) active(s) (m.a.) : Bromure de sodium et hypochlorite de sodium
N° de document de l'ARLA : 1792662

But de la demande

La présente demande vise l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale (PC) mixobactéricide, BromMax 7.1, qui contient les matières actives bromure de sodium (n° d'homologation 22737) et hypochlorite de sodium, présent sous forme de trichloro-s-triazinetrione (n° d'homologation 26629) pour utilisation dans les tours de refroidissement, les échangeurs de chaleur, les laveurs d'air et les systèmes d'eau influente des usines de pâtes et papiers.

Évaluation des propriétés chimiques

BromMax 7.1 est une solution contenant les matières actives chlore disponible (présent sous la forme de trichloro-s-triazinetrione) et bromure de sodium à des concentrations nominales respectives de 7,45 % et 10,09 %. Ce produit a une densité de 1,473 g/mL et un pH de 12,16. Les exigences relatives aux propriétés chimiques de BromMax 7.1 sont remplies.

Évaluation sanitaire

Chez le rat, BromMax 7.1 est d'une faible toxicité par voie orale ($DL_{50} > 5\ 000$ mg/kg), par voie cutanée ($DL_{50} > 2\ 000$ mg/kg) et par inhalation ($CL_{50} > 2,13$ mg/L). On s'attend à ce que le produit soit corrosif pour les yeux et la peau. BromMax 7.1 n'est toutefois pas considéré comme un sensibilisant cutané.

Le profil d'emploi de BromMax 7.1 cadre avec le profil d'emploi actuel du chlore présent sous forme de trichloro-s-triazinetrione et du bromure de sodium. On ne prévoit pas d'augmentation du risque d'exposition des travailleurs appelés à manipuler le produit par rapport au risque associé au profil d'emploi actuellement homologué pour les matières actives visées, sous réserve que toutes les précautions indiquées sur l'étiquette soient prises.

Évaluation environnementale

Bien que BromMax 7.1 soit toxique pour les organismes aquatiques, ceux-ci ne devraient subir aucune exposition environnementale directe liée aux conditions d'exploitation, car le produit est un antimicrobien utilisé dans les systèmes de recirculation (systèmes fermés) des eaux industrielles et commerciales des tours de refroidissement, des appareils de pasteurisation, des systèmes d'eau influente des usines de pâtes et papiers, des laveurs d'air et des échangeurs de chaleur à usage industriel. De plus, il est précisé sur l'étiquette qu'il est interdit de rejeter des effluents contenant ce produit dans les réseaux aquatiques. Le risque d'exposition de l'environnement aux antimicrobiens utilisés dans les systèmes fermés est donc jugé négligeable.

Évaluation de la valeur

Les utilisations de BromMax 7.1 sont estimées être acceptables à une plage de doses d'application de 4,5 à 9,0 ppm de bromure total.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements disponibles relatifs à BroMax 7.1 et juge ceux-ci suffisants pour appuyer l'homologation complète du produit.

Références

1436808	2007, Product Identification, DACO : 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4
1436809	2004, BromMax Product Identity, Composition, and Analysis (Group A), DACO: 3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4.1 CBI
1436810	2004, BromMax Physical & Chemical Properties (Group B), DACO: 3.5.1,3.5.10,3.5.14,3.5.2,3.5.3,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
1436811	2007, Formulation Type and Container, DACO: 3.5.4,3.5.5
1436812	2006, BromMax: Justification for Requesting Waivers for Certain Required Product Chemistry Studies, DACO: 3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.15
1629623	2008, Procedure for determining the amount of sodium bromide and sodium chloride in Brommax and other stabilized liquid bromine products, DACO: 3.4.1
1629624	2007, One-Year Storage Stability and Corrosion Characteristics study of BromMax 7.1, DACO: 3.5.10,3.5.14
1629625	2005, Acute Oral Toxicity Up and Down Procedure in Rats, DACO: 4.6.1
1629626	2005, Acute Dermal Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.2
1629627	2008, Acute Inhalation Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.3
1629628	2008, BromMax 7.1: Justification for Requesting Bridging to, and Waivering from Certain Required Toxicology Studies, DACO: 4.6.4,4.6.5,4.6.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.